

AFFAIRE N° 22. - Marché passé avec la SEGEFOM pour
fourniture d'émulsion de répandage.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de passer un marché avec la SEGEFOM pour la fourniture de 120 T. d'émulsion de répandage à 22 000 Frs la tonne, soit pour un total de 2 640 000 Frs.

Les crédits sont prévus au budget de 1970, au chapitre 936, article 606 et 609.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Sans mention

Approuvé

Saint-Jeans, le 24 décembre 1970

Don le Préfet

le Secrétaire Général

signé: M. Tresselt

Don copie certifiée conforme

le Directeur des Affaires Financières

Ch. Vergeran

Approuvé
Saint-Jeans, le 5 novembre 1970

Don le Préfet
le Secrétaire Général

signé: M. Tresselt
Don copie certifiée conforme

le Directeur des Affaires Financières
Ch. Vergeran.